

Doter le Grand Genève d'un outil d'observation et prospective territoriale de mesure des effets des politiques publiques transfrontalières

FONCTIONS TERRITORIALES ASSOCIÉES → S'INFORMER N°1 / COOPÉRER N°10



CONTEXTE DE L'ACTION

La plateforme observation et prospective du Grand Genève (POPGG) répond au besoin de :

- ☛ dépasser les difficultés rencontrées actuellement en matière de comparabilité, partage et pérennité des données nécessaires au monitoring (avancement et effets) du Projet d'agglomération ;
- ☛ fournir des éléments objectifs d'aide à la décision, pour (ré)orienter les politiques publiques dans le contexte transfrontalier, notamment celles liées à l'aménagement du territoire, à la mobilité et à l'environnement, en accord avec les dix objectifs de la Charte Grand Genève en transition..

Actuellement, chaque partenaire du Grand Genève produit et diffuse de la donnée à l'échelle de son territoire. Pour la coopération transfrontalière, l'observatoire statistique transfrontalier (OST) agrège les statistiques publiques existantes de part et d'autre des frontières, les compare et les publie à des échelles communales ou supra-communales. Cependant, d'autres types de données sont requises par les activités du Grand Genève, notamment les projets d'agglomération (PA), plus finement désagrégées ou regroupées selon des périmètres et typologies de projets.

Il s'agit, en particulier dans ce cadre, de produire les indicateurs obligatoires demandés par la Confédération. À cet effet, les partenaires du Grand Genève passent régulièrement des mandats pour produire les données socles nécessaires au calcul de ces indicateurs et chiffres clés et des analyses spécifiques. Il s'agit par exemple de la spatialisation de projections de population et d'emplois, de comptages de trafic aux frontières, ou de mesures des comportements d'achat dans l'agglomération ou encore de cartographies comme la «tache urbaine», l'affectation du sol simplifiée ou l'infrastructure écologique. Ces mêmes données constituent également une base partagée à disposition pour l'élaboration de futures planifications directrices sur chacun des territoires de l'agglomération transfrontalière.

Au regard du nombre de thématiques et des besoins croissants, il est crucial de disposer d'une organisation qui pérennise cette activité d'observation du territoire et garantit la traçabilité et la comparabilité des données de monitoring dans le temps. La POPGG consolide et complète l'existant, s'assure de sa bonne diffusion auprès des acteurs locaux et pose les bases (gouvernance, outils) d'une montée en puissance pour accompagner la transition du territoire.



DESCRIPTION DE L'ACTION

Concrètement, la POPGG serait actif dans les domaines suivants :

- ☛ Récolte, traitement, intégration et publication de données thématiques à l'échelle transfrontalière ;
- ☛ Élaboration, mise à disposition et tenue à jour d'un catalogue présentant les données accessibles auprès des divers acteurs (POPGG, SITG, OST, etc.) ;
- ☛ Diffusion et tenue à jour d'un site web simple et d'une newsletter informant les partenaires des actualités de la POPGG (données mises à jour, nouvel indicateur, etc.) ;
- ☛ Planification pluriannuelle et partenariale des activités liées à l'observation du territoire dans le Grand Genève (enquêtes, comptages, analyses, indicateurs) et suivi des mandats liés à ces études ;

☛ Réalisation d'analyses d'échelle transfrontalière, par exemple sur la mise en œuvre de projets structurants de mobilité comme le Léman Express ou les trams transfrontaliers ;

☛ Organisation d'un séminaire annuel de mise en réseau des acteurs et de partage d'expérience sur l'observation dans le Grand Genève.

La POPGG sera créé sous l'égide du GLCT du Grand Genève au moyen d'une organisation partenariale. La forme précise de la gouvernance doit être précisée en associant tous les acteurs à la discussion (cf. «Mise en œuvre de l'action» et «partenaires pressentis» ci-après). Cette décision sera utilement éclairée par :



>>> Doter le Grand Genève d'un outil d'observation et prospective territoriale de mesure des effets des politiques publiques transfrontalières

📌 Un benchmark des organisations dans les observatoires transfrontaliers existants ailleurs en Europe.

📌 Le contenu des entretiens menés en 2023 avec les acteurs concernés, pour mieux comprendre leurs compétences et leurs attentes.

Compte tenu des connaissances déjà existantes, un premier atelier de travail a eu lieu en septembre 2024. Cet atelier a porté sur la structuration de groupes de travail thématiques et ses modalités de fonctionnement et de recueillir les besoins et intérêts des partenaires potentiels de la plateforme.

Suite à cet atelier, le Pôle Métropolitain du Genevois Français et la Direction du Projet d'Agglomération du Canton de Genève, en partenariat avec la Région de Nyon ont décidé d'initier le montage de la Plateforme au moyen d'une proposition au programme Interreg. Cette première phase de 3 ans (2025 - 2028) devrait permettre de consolider et développer la base des données socle et indicateurs disponibles, définir la stratégie de pérennisation et implémenter un mécanisme de gouvernance.

A ce jour les thématiques suivantes sont prévues dans POPGG : air-climat-énergie, biodiversité, eau (voir détail fiche 1.5), sous-sol, mobilités et dynamiques territoriales. Selon les thèmes, des groupes de travail ad hoc seront créés afin de gérer notamment les besoins, les coordinations, l'animation et l'aspect métier de la donnée.



MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

DÉJÀ DÉMARRÉE > DÉMARRAGE EN 2026-2027 > DÉMARRAGE SELON OPPORTUNITÉS

ÉTAPES CLÉS

- Organisation d'un atelier de travail sur la gouvernance de la POPGG.
- Signatures de conventions de partenariat et annexes spécifiques à chaque partenaire.
- Mise à jour et publications de nouvelles données (SITG, plateforme Géoclip, Cahiers Grand Genève, notes d'analyse).
- Mobilisation et reprise des données et analyses par les partenaires du Grand Genève et tiers.
- Organisation d'ateliers thématiques.



ACTEURS ET ACTRICES DE LA MISE EN ŒUVRE

Partenaires scientifiques et techniques et de la gouvernance :

- **Co-animation** : Canton de Genève (DPA), PMGF et Région de Nyon.
- **Suivi** : Ville de Genève (Task force climat), Région Auvergne Rhône Alpes, Départements 01 et 74 et leur outils/dispositifs d'observation, Etat.
- **Organismes de l'État français et niveaux décentralisés partenaires français** : IGN, INSEE (via OST), DDT 01 et 74, ORCAE, CRAIG, ATM0, RGD 74.
- **Organismes du Canton de Genève** : SITG (DIT-DT), OBSTER (OU-DT), OCT (DSM), SABRA (OCEV-DT), OCEAU, OCAN, DDC, DIN, SMC, OCSTAT (DF, via OST), réseau GE-EN-VIE (UNIGE-HES).
- **Organismes du Canton de VD et District Nyon** : DGTL, DGMR, OCDC, CARTOLACOTE.
- **Organismes internationaux et privés** : CIPEL, Fondation MODUS.

RÔLE DU GLCT : PILOTAGE

Le GLCT assume la responsabilité de l'action et, à ce titre, en assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ainsi que la communication/promotion. Il réunit les parties prenantes et les partenaires et anime les groupes de travail. Il produit les livrables et pour ce faire, il mobilise les ressources humaines et financières appropriées. Les instances politiques du GLCT (GTT, Bureau, Assemblée) assurent les arbitrages nécessaires au bon déroulement de l'action.